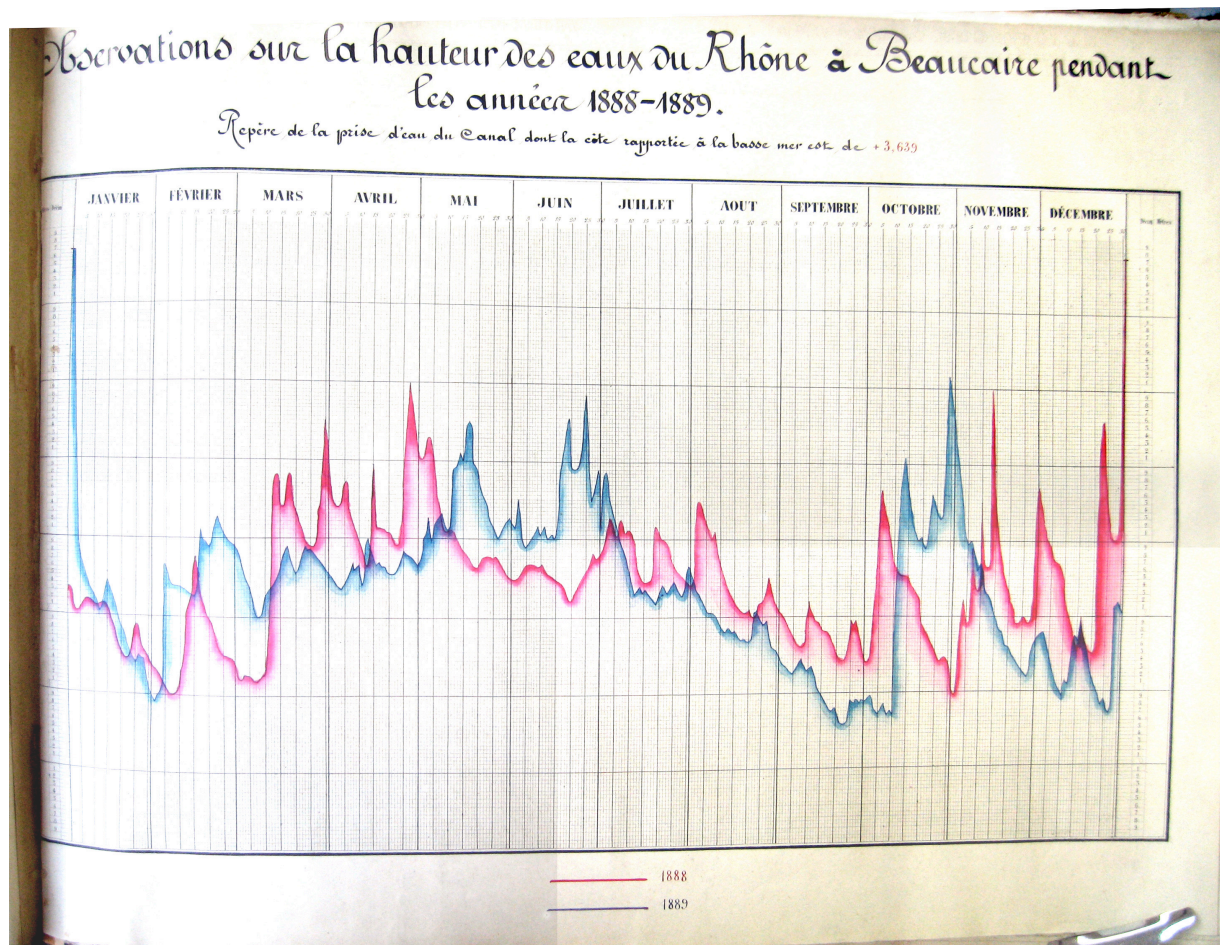


AD Hérault, 5 F 1348, Canal de Beaucaire à Aigues-Mortes. Hauteurs du Rhône à Beaucaire.  
 Courbe rouge : 1<sup>ère</sup> année citée. Courbe bleue : 2<sup>e</sup> année citée.



• **Janvier 1889 :**

MOUGIN, Pierre, *La restauration des Alpes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1931, p. 60.

Dans le Bassin du Verdon, le petit Riou, affluent de la Durance, inonde le territoire d'Angles, le 31 décembre 1888.

Direction départementale des Territoires de la Drôme, *Plan de prévention des risques naturels-Inondation. Commune de Nyons*, octobre 2011.

30-31 décembre 1888 : Crues considérables de la Sorgue, de l'Ouvèze et de l'Aygues en Vaucluse.

AD Rhône, S 3365, Tableau général des crues de la Durance supérieures à 3 mètres à la station de Sisteron

1<sup>er</sup> janvier 1889 : la Durance atteint la cote de 3,12 mètres à Sisteron.

ADV, 3 S 489, Rapport sur la crue du 1<sup>er</sup> janvier 1889, Avignon, 11 janvier 1889.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

*"Les pluies exceptionnelles du mois de décembre dernier ont occasionné notamment pendant la 2<sup>e</sup> quinzaine de ce mois, une surélévation assez sensible des eaux du Rhône. Dès le 24 en effet, une petite crue se produisait, atteignant la cote de 3,80 m au-dessus du zéro de l'échelle du pont suspendu d'Avignon. Les eaux avaient néanmoins assez rapidement baissé et étaient descendues dans la journée du 26 à la cote de 2,15 m lorsque, à la suite de pluies persistantes qui se sont produites dans la région et sur le bassin de l'Ardèche, elles reprenaient leur mouvement ascensionnel et atteignaient dans la nuit du 1<sup>er</sup> janvier leur maximum de 5,39 m. Heureusement que sous l'influence du vent du nord qui s'est levé, les pluies ont cessé, les eaux ont baissé rapidement, dissipant les craintes et les inquiétudes des populations.*

*La ville d'Avignon, spécialement chargée d'assurer la défense de la ville et de son territoire contre les inondations, avait pris toutes les mesures nécessaires en pareille circonstance. Quelques quartiers bas de la ville et de la banlieue ont été submergés ainsi qu'une assez grande partie de l'île de la Barthelasse. En ville, les eaux se sont élevées à environ 0,40 m sur les points les plus bas, et dans la banlieue, elles ont atteint environ 0,60 m au quartier bas de Saint-Ruf. Les eaux ayant baissé rapidement, les quartiers submergés ont été vite débarrassés et n'ont pas trop eu à souffrir des effets de la crue.*

*Nous n'avons pas d'avarie à signaler dans les grandes lignes de défense. Une seule brèche s'est produite dans la petite digue basse longeant la rive gauche du bras de Villeneuve entre la BK 239 et 240, ?la suite du renversement d'une des martellières.*

*Quant aux ouvrages de défense des rives, les dégradations ne sont pas importantes mais elles sont assez nombreuses.*

*Aucune avarie ne s'est produite à la digue de la Montagnette où dès le commencement de la crue, toutes les mesures nécessaires pour la surveillance de la digue avaient été prises par le syndicat".*

Le montant des dépenses des réparations est évalué à 2 700 francs.

ADV, 3 S 487, Subdivision d'Aramon : rapport sur la crue des 31 décembre 1888 et 1<sup>er</sup> janvier 1889, 30 janvier 1889.

Maximum de la crue à Aramon le 2 janvier à 4 heures du matin : 6,23 m.

*"La dernière crue du Rhône des 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier, survenue seulement dans son bassin inférieur, et entretenue par les seuls affluents de la rive droite, l'Ardèche, la Cèze, le Gardon et par une légère crue de la Durance, est venue démontrer toute l'importance qu'elle aurait pu atteindre si les rivières supérieures, le Rhône et la Saône, avaient apporté leur contingent [...].*

*Le périmètre occupé par cette inondation est proportionnellement d'une étendue considérable.*

*La plaine des Angles a été complètement inondée sur 1 à 1,50 m de hauteur en moyenne. Celle de Barbentane de même, mais ici, les roubines gonflées par les pluies et les pluies elles-mêmes ont inondé toute la plaine de Graveson, et plus loin. La plaine de la Vernède a subi le même sort.*

*La plaine d'Aramon s'est trouvée dans des conditions semblables. Les eaux sont arrivées presque à la hauteur des barrages de la digue transversale mais cette invasion aurait pu être retardée de quelques heures si la municipalité avait fait fermer au moment voulu les rames de la roubine des Agaces. Les marais d'Aramon, alimentés par les pluies et les sources de montagnes, élevèrent leurs eaux à une grande hauteur et inondèrent une partie des terrains inférieurs protégés par notre digue transversale.*

*A Comps, la plaine a été aussi toute inondée : le Gardon a atteint la hauteur de la crue de 1882.*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



*Sur la ligne de chemin de fer de Théziers à Remoulins, la plaine est aussi inondée à droite et à gauche de la chaussée et cette élévation des eaux supérieures aux eaux du Rhône était occasionnée par les pluies et les écoulements.*

*La plaine de Boulbon est inondée en partie sur les 2/3 environ. L'eau est montée par l'aval du côté des Mollières, près de l'ancien bras du Rhône, jusqu'à la montagne. Le village a été inondé dans ses parties basses et sur les bords de la route. La maison basse, le mas Vieux, aux Cordelières, au mas Ranguet et sur la grande route à l'amont de Boulbon, les eaux sont venues jusqu'à la chapelle Sainte-Thérèse".*

ADV, 3 S 487, Renseignements généraux sur la crue de décembre 1888 et sur les avaries qu'elle a causées aux ouvrages de la ville d'Avignon, Avignon, 5 février 1889.

*"La crue du 31 décembre dernier a été causée par les pluies abondantes qui ont régné avec une persistance assez rare à cette époque de l'année dans la région inférieure du Rhône, sur les bassins des affluents du versant ouest en aval de l'Ardèche d'abord, et ensuite sur les bassins des petits affluents du versant est du fleuve, en aval de l'Eygues.*

*Cette crue, à cause de l'allure torrentielle du principal affluent qui l'a provoquée, a été très rapide, les eaux qui ont commencé à monter le 30 décembre étaient revenues le 2 janvier au niveau qu'elles avaient à cette première date [...].*

Désignation des échelles	Dates et heures du maximum	Durée de l'étale	Cote maximum
Pont-Saint-Espirit	31 décembre à 6h du matin	1h	5,60 m
Roquemaure	31 décembre à 5h du soir	1h	6,07 m
Avignon	1 <sup>er</sup> janvier à 7h du matin	2h	5,39 m
Aramon	1 <sup>er</sup> janvier à 1h du matin	1h	6,21 m
Beaucaire	1 <sup>er</sup> janvier à 4h du matin	1h	6,83 m
Arles	1 <sup>er</sup> janvier à 8h du matin	1h	4,79 m
Saint-Gilles	1 <sup>er</sup> janvier à 7h du matin	1h	5,65 m

*[...] Nous ne parlerons que pour mémoire des localités riveraines telles que Pont-Saint-Espirit et Codolet qui ne sont pas défendues et où, en somme, on n'a pas eu à constater de dommages sérieux. D'ailleurs, pour la première de ces localités, à cause de la forte déclivité du terrain contre la rive droite, l'inondation ne s'est guère étendue qu'à la première rangée de maisons qui bordent le quai.*

*A Vallabrègues et à Comps, où les ouvrages de défense sont submersibles, la situation a été la même que celle qui se reproduit à chaque crue dépassant le couronnement des ouvrages. Elle ne peut malheureusement pas être modifiée, à moins d'exécuter un ensemble de travaux déjà proposés à la suite des inondations de 1886, mais que les municipalités ne peuvent entreprendre eu égard à la modestie des ressources dont elles disposent.*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE





*A Comps, malgré l'élévation des eaux du Gardon, les ouvrages de défense n'ont pas eu à souffrir et la partie avariée en 1886, et récemment restaurée, a parfaitement résisté. A Vallabrègues, il n'y a eu qu'une légère aggravation des avaries constatées en 1882 et 1886. Nous pensons qu'elle n'entraînera pas d'augmentation sur la dépense de 7 500 francs prévue pour la réparation de ces avaries, la commune ayant enfin réalisé les ressources nécessaires pour l'exécution de ce travail, on a pu mettre la main à l'œuvre immédiatement après la crue. Quant aux localités complètement défendues, les ouvrages n'ont éprouvé aucun dommage et les dégâts matériels se bornent à ceux causés par les eaux d'infiltration dont le volume a été augmenté notablement par les eaux de pluie pour les villes telles que Caderousse, Avignon et Arles où les écoulements ne peuvent pas s'effectuer par les plaines en aval ou ne peuvent se faire qu'imparfaitement [...]"*

BM Arles, ms 2510, Fonds Gautier-Descottes : dossier sur la crue du 1<sup>er</sup> janvier 1889.  
Réponse à la note de M. l'ingénieur, du 2 janvier 1889, demandant un rapport sur la marche de la crue et sur les dégâts causés aux ouvrages de navigation.

*"La crue est devenue sensible le 30 décembre à 5 h du soir. Cote : 1 m 90.*

*Elle a augmenté régulièrement à 0,10 à l'heure jusqu'au 31 à 6 h du matin. Cote : 4 m 10.*

*L'ascension n'a plus été que de 0,05 à 7 h. le 31.*

*Le même jour, de 9 h. du matin au 1<sup>er</sup> janvier 1889 à 8 h du matin, la marche de l'ascension a été de 0,03 à 0,02.*

*Les eaux ont atteint la cote de 3 m 50 dans la nuit du 30 au 31 décembre à 11 h du soir. Elles ont atteint le maximum à la cote de 4 m 79 le 1<sup>er</sup> janvier 1889 à 8 h du matin. Elles sont redescendues à la cote de 3 m 50 le 1<sup>er</sup> janvier à 5 h de l'après-midi.*

*Par suite de la faiblesse du vent, la vague présentait peu de hauteur et peu d'ampleur. Dans la journée du 31 décembre, la surveillance des digues et des martellières a été organisée. Des surveillants ont été envoyés aux gardes-digues afin de pouvoir exercer une surveillance permanente de jour et de nuit pendant toute la durée de la crue. En même temps, sur chaque rive, 2 corvettes de correspondance circulent l'une à la descente l'autre à la remontée pour communication des dépêches, des instructions et des ordres ; ils consignent leurs observations et renseignent le [responsable] syndical de la situation de leur canton, etc.*

*Aucun dégât n'a encore été signalé par les gardes-digues aux ouvrages de défense de la Grande Camargue. Les prises d'eau ont bien tenu.*

*Le maire d'Arles a, par lui-même, l'initiative de la défense. Des poutrelles ont été placées à tous les pontages [?], mais la crue ayant été très ordinaire, elles n'ont été d'aucun secours. Le quai de la Roquette n'a pas été surmonté par la crue. Les clapets des égouts ont été fermés ; deux locomobiles ont fonctionné pour enlever les eaux, l'un à Arles et l'autre à Trinquetaille. La ville n'a éprouvé aucun dégât mais la campagne a beaucoup souffert, notamment le territoire du Plan du Bourg qui, outre les eaux de pluie, recueille le trop plein du Vigueirat. Dans cette partie du territoire, les semés sont compromis. Le pavage le long du mur de quai de la gare maritime a beaucoup souffert sur 150 m de longueur et 3 m de largeur, qui est sa largeur. Il est entièrement déformé. Les eaux ont formé sur plusieurs points des excavations qui ont souvent 75 cm de profondeur.*

*J'adresserai une note au premier jour pour faire connaître à M. l'ingénieur la dépense qu'il y aurait à faire pour réparer les dégâts occasionnés par la crue aux parages de la gare maritime et, s'il y a lieu, aux ouvrages insubmersibles de défense de la Grande Camargue. Je donnerai aussi une estimation détaillée des travaux de restauration pour rétablir la rampe du bas port située à l'extrémité amont de Trinquetaille. Les dégâts remontent ici à la crue et inondation du mois d'octobre 1886.*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE





*Mr K. donnera sans doute des renseignements sur les ouvrages de navigation dont il est tout particulièrement chargé".*

BM Arles, ms 2510, Fonds Gautier-Descottes : dossier sur la crue du 1<sup>er</sup> janvier 1889.  
Dégâts occasionnés aux ouvrages de défense de la Camargue et du port d'Arles, en suite des pluies et de la crue de décembre 1888 et janvier 1889.

"Ouvrages de défense de la Grande Camargue

*La berge de la digue de défense dans la Lône de la Grande Camargue a été vivement corrodée sur deux points en amont de la rampe de cette île.*

*Il y a lieu, pour arrêter la corrosion, de rétablir le revêtement de berge en enrochement. Cette réparation à porter à l'état estimatif du syndicat de la Grande Camargue. La défense parut ne s'élever qu'à la somme de 280 f.*

*[plus 200 m<sup>3</sup> d'enrochement à 5 f 60 le mètre -----1 120 f.]*

*A la prise de Giraud, une partie du remblai supérieur de la digue située au-dessus de l'aqueduc du Rhône a glissé dans la roubine. Il y a lieu, ici, de relever le mur de tête de l'aqueduc du côté des terres pour soutenir le remblai. Les frais de construction de ce mur de soutènement seront à la charge sans doute du propriétaire de la prise d'eau, Mr le marquis d'Auvigné. Je vais m'occuper de dresser l'estimation de la dépense qu'entraînera l'établissement de ce mur.*

*La crue a été trop ordinaire pour que les parties qui ferment mal ou celles qui ont besoin d'être restaurées aient donné de l'inquiétude. La situation en général de ces ouvrages est demeurée à peu près la même. L'aqueduc du Mas d'Yvan, par suite de son envasement, n'a pas donné lieu au passage des eaux d'infiltration.*

Ouvrages du Port d'Arles

*Des fondrières se sont formées sur le terre plein de la gare maritime. Dans la partie pavée, les eaux de pluie, en s'infiltrant dans le remblai, ont produit une destruction générale du pavage qui s'est affaissé sur 150 m de longueur sur 3 m de largeur. Il y a lieu, pour remédier à cet état de chose, d'enlever complètement tous les pavés pour les mettre en dépôt le long du mur formant parapet et à remblayer immédiatement les excavations ou affaissements du sol et qui ont jusqu'à 0,75 m de profondeur. Au moyen du remblai que l'on peut extraire du bas port de la Cavalerie pour rétablir le pavage, il convient d'attendre que les remblais soient suffisamment tassés, raffermis de manière à résister aux infiltrations des eaux de pluie voire même d'inondation (le terre plein a été surmonté par la crue d'octobre 1886).*

*Cette réparation présente un caractère d'urgence pour éviter les accidents que peuvent éprouver les marins qui sont dans la nécessité de circuler la nuit sur le halage pour veiller sur les bateaux de commerce amarrés quelquefois le long du quai.*

*Travaux prévus pour la réparation de la gare maritime de Tinquetaille :*

<i>Démolition du pavage et mise en dépôt</i>	<i>450 m<sup>2</sup> X 1 f.</i>	<i>400,00</i>
<i>Remblais en débris de carrière pris au Port de la Cavalerie</i>	<i>135 m<sup>3</sup> à 2 f75</i>	<i>371,25</i>
	<i>Dépense totale</i>	<i>821 f 25"</i>

*[Autres détails d'estimation des dépenses pour la restauration de la rampe aval de Tinquetaille, non rapportés ici]*

BM Arles, ms 2510, Fonds Gautier-Descottes : dossier sur la crue du 1<sup>er</sup> janvier 1889.  
Lettre à M. le Conducteur par le garde digue J. Coste, sur l'état des martellières de son canton, suite à la crue de décembre 1888-janvier 1889.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



[Belle écriture, mais "style", orthographe et vocabulaire parfois incertains. Bon exemple, pourtant, des conséquences limitées mais réelles d'une crue dite "ordinaire". Ici, au quartier de La Corrège, limitrophe du petit Rhône]

*"Monsieur le Conducteur, je vous informe de l'état des martellières qui sont dans mon canton. Martellière de Sénebier, forte perte d'eau des rainures ainsi que de la vanne. Balarine, celle qui traverse la digue : elle perd aussi des rainures et l'eau passait par-dessus la vanne. Celle du canal également, l'eau passait par-dessus. Je vous donne des renseignements sur ceux qui ont submergé sous la crue. Mas Daroure Ventabren. Mas Deyminy a submergé en partie avec sa machine et une partie avec la crue. Mas des Bruns, ils avaient commencé avec la crue. Je leur avais fait fermer sa martellière, ils n'ont plus submergé. Je vous fais savoir que les eaux du Ségonal du mas Duroure ont passait par-dessus son levadon longeant la digue et a envahi la banquette de la dite digues sur une longueur de 200 m. l'eau est arrivée à 4 m de hauteur avant d'arriver au sommet du couronnement de la digue. A Ventabren, il s'est produit une filtration à 200 m en amont de la Borne 313, sur une longueur de 80 m au mas d'Eyminy, les eaux de la submersion ont pénétré sur les banquettes il y a eu 30 cent<sup>e</sup>. Je vous signale que les pluies ont beaucoup détrempe le terrain des digues, principalement celle de Sénebier et de Ventabren. Beaucoup d'ornières et de fentes sur le couronnement des digues. Je vous fait savoir que les bateaux qui transporte les pierres pour la route des Saintes-Maries décharge leurs bateaux dans le ségonnal du mas des Bruns, à 100 m en aval de sa martellière, les charrettes passe sur l'ancienne digue, il traverse la digue.*

*Maisonnette près le château d'Avignon, le 5 janvier*

1889,

*Le garde digue  
J. COSTE"*

ADBR, 6 S 677, Hauteur des eaux du Rhône à Arles, 1875-1903.

31 décembre 1888 : Le Rhône atteint la cote de 4,25 m le matin, 4,39 m le midi et 4,48 m le soir (17 h) à l'échelle de l'écluse d'Arles.

1<sup>er</sup> janvier 1889 : 4,78 m le matin, 4,75 m le midi, 4,70 m le soir.

2 janvier : 4,26 m le matin, 3,90 m le midi, 3,50 m le soir.

ADV, 3 S 76 : Hauteurs du Rhône

30 décembre 1888 : Le Rhône atteint la cote de 3,70 m le matin, 3,92 m le midi et 4,45 m le soir à l'échelle de Beaucaire.

31 décembre : 6,05 m le matin, 6,16 m le midi, 6,41 m le soir.

1<sup>er</sup> janvier 1889 : 6,81 m le matin, 6,71 m le midi, 6,52 m le soir.

2 janvier : 5,83 m le matin, 5,21 m le midi, 4,63 m le soir.

AD Rhône, S 1509, Durée de tenue des eaux à Pont-Saint-Esprit, Roquemaure et Avignon aux différentes hauteurs supérieures à 3 m 50 sur les zéros d'échelles, 1856-1891.

31 décembre 1888 : Le Rhône atteint la cote de 5,60 m à Pont-Saint-Esprit, 6,07 m à Roquemaure.

### • Mars 1889 :

AD Rhône, S 3365, Tableau général des crues de la Durance supérieures à 3 mètres à la station de Sisteron

11 mars 1889 : la Durance atteint la cote de 3,70 mètres à Sisteron.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



## ADV, 3 S 76 : Hauteurs du Rhône

12 mars 1889 : Le Rhône atteint la cote de 4,55 m le matin, 4,64 m le midi et 4,55 m le soir à l'échelle de Beaucaire.

AD Rhône, S 1509, Durée de tenue des eaux à Pont-Saint-Espirit, Roquemaure et Avignon aux différentes hauteurs supérieures à 3 m 50 sur les zéros d'échelles, 1856-1891.

12 mars 1889 : Le Rhône atteint la cote de 4,15 m à Pont-Saint-Espirit et 3,69 m à Roquemaure.

● **Avril 1889 :**

AD Rhône, S 3365, Tableau général des crues de la Durance supérieures à 3 mètres à la station de Sisteron

30 avril 1889 : la Durance atteint la cote de 3 mètres à Sisteron.

● **Mai 1889 :**

ADBR, 6 S 677, Hauteur des eaux du Rhône à Arles, 1875-1903.

16 mai 1889 : Le Rhône atteint la cote de 3,51 m le matin (7 h), 3,50 m le midi et 3,47 m le soir.

## ADV, 3 S 76 : Hauteurs du Rhône

11 mai 1889 : Le Rhône atteint la cote de 3,80 m le matin, 4 m le midi et 4,12 m le soir à l'échelle de Beaucaire.

12 mai : 4 m le matin, 3,98 m le midi, 4,01 m le soir.

13 mai : 4,20 m le matin, 4,22 m le midi, 4,17 m le soir.

14 mai : 4,09 m le matin, 4,04 m le midi, 4,03 m le soir.

15 mai : 4,34 m le matin, 4,48 m le midi, 4,57 m le soir.

AD Rhône, S 1509, Durée de tenue des eaux à Pont-Saint-Espirit, Roquemaure et Avignon aux différentes hauteurs supérieures à 3 m 50 sur les zéros d'échelles, 1856-1891.

15 mai 1889 : Le Rhône atteint la cote de 4,52 m à Pont-Saint-Espirit, 4,20 m à Roquemaure et 3,70 m à Avignon.

● **Juin 1889 :**

ADBR, 6 S 677, Hauteur des eaux du Rhône à Arles, 1875-1903.

18 juin 1889 : Le Rhône atteint la cote de 3,44 m le matin, 3,50 m le midi et 3,56 m le soir à l'échelle de l'écluse d'Arles.

19 juin : 3,64 m le matin (3 h du matin : 3,67 m), 3,61 m le midi, 3,54 m le soir.

## ADV, 3 S 76 : Hauteurs du Rhône

Premier pic de crue :

17 juin 1889 : Le Rhône atteint la cote de 4,20 m le matin, 4,26 m le midi et 4,34 m le soir à l'échelle de Beaucaire.

18 juin : 4,54 m le matin, 4,59 m le midi, 4,64 m le soir.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE





19 juin : 4,65 m le matin, 4,59 m le midi, 4,44 m le soir.

Deuxième pic de crue :

23 juin 1889 : Le Rhône atteint la cote de 4,15 m le matin, 4,15 m le midi et 4,20 m le soir à l'échelle de Beaucaire.

24 juin : 4,17 m le matin, 4,15 m le midi, 4,13 m le soir.

AD Rhône, S 1509, Durée de tenue des eaux à Pont-Saint-Espirit, Roquemaure et Avignon aux différentes hauteurs supérieures à 3 m 50 sur les zéros d'échelles, 1856-1891.

13 juin 1889 : Le Rhône atteint la cote de 5,05 m à Pont-Saint-Espirit, 4,71 m à Roquemaure et 3,91 m à Avignon.

● **Octobre 1889 :**

AD Rhône, S 3365, Tableau général des crues de la Durance supérieures à 3 mètres à la station de Sisteron

22 octobre 1889 : la Durance atteint la cote de 3,20 mètres à Sisteron.

27 octobre 1889 : la Durance atteint la cote de 5,50 mètres à Sisteron.

IMBEAUX, M.-E., "La Durance : régime, crues et inondations", in *Annales des Ponts et chaussées*, 7<sup>e</sup> série, tome 3, 1892.

22-23 octobre 1889 : la Durance marque 3,25 m à Sisteron, 2,80 m à Mirabeau, 2,70 m à Pertuis et 1,80 m à Bonpas.

28 octobre 1899 : la Durance marque 5,50 m à Sisteron, 4,05 m à Mirabeau, 4 m à Pertuis et 3,10 m à Bonpas. Crue du Rhône.

ADBR, 6 S 677, Hauteur des eaux du Rhône à Arles, 1875-1903.

29 octobre 1889 : Le Rhône atteint la cote de 3,83 m le matin, 3,84 m le midi et 3,83 m le soir à l'échelle de l'écluse d'Arles.

30 octobre : 3,78 m le matin, 3,75 m le midi, 3,73 m le soir.

ADV, 3 S 76 : Hauteurs du Rhône

28 octobre 1889 : Le Rhône atteint la cote de 3,88 m le matin, 4,51 m le midi et 5,13 m le soir à l'échelle de Beaucaire.

29 octobre : 5,27 m le matin, 5,14 m le midi, 5,04 m le soir.

30 octobre : 4,95 m le matin, 4,89 m le midi, 4,84 m le soir.

31 octobre : 4,66 m le matin, 4,22 m le midi, 4,10 m le soir.

1<sup>er</sup> novembre : 4,09 m le matin, 4,09 m le midi, 4,04 m le soir.

AD Rhône, S 1509, Durée de tenue des eaux à Pont-Saint-Espirit, Roquemaure et Avignon aux différentes hauteurs supérieures à 3 m 50 sur les zéros d'échelles, 1856-1891.

29 octobre 1889 : Le Rhône atteint la cote de 5,07 m à Pont-Saint-Espirit, 4,73 m à Roquemaure et 4,10 m à Avignon.

PARDE, Maurice, *Le régime du Rhône*, t. III, Lyon, Géocarrefour, 2004, p. 737.

28 octobre 1889 : 4,10 m à Avignon (22 h) et 5,36 à Aramon (22h).

29 octobre 1889 : 5,39 m à Beaucaire (1h).

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur